

## L'accueil de votre bébé

Le personnel de salle de naissance, sage-femme, auxiliaire de puériculture et aide-soignante privilégieront un accueil doux de votre enfant :

- en l'installant en peau-à-peau avec vous,
- en proposant une mise au sein précoce si l'allaitement maternel a été choisi,
- en effectuant le premier examen en votre présence.

La sortie de la salle nature aura lieu au plus tôt 2 heures après la naissance.

**Bon séjour !**



Conception : CHR d'Orléans - janvier 2016



**CONFORT ET  
RELAXATION DANS UN  
ENVIRONNEMENT  
SÉCURISÉ**

**PÔLE FEMME - ENFANT  
SERVICE DE GYNÉCOLOGIE - OBSTÉTRIQUE**

**ACCOUCHER  
EN SALLE  
NATURE**

CENTRE HOSPITALIER  
RÉGIONAL D'ORLÉANS  
HÔPITAL DE LA SOURCE  
14, avenue de l'hôpital  
CS 86709 - 45067 ORLÉANS cedex 2

[www.chr-orleans.fr](http://www.chr-orleans.fr)



**chr**  
orléans

## Future Maman,

### Vous souhaitez accoucher dans un cadre moins médicalisé ?

Vous pouvez bénéficier de la salle nature du Centre hospitalier régional d'Orléans.

### La salle nature, c'est quoi ?

Située dans le secteur naissance, la salle d'accouchement nature comporte différents ateliers pour vivre la naissance au plus près du projet parental :

un lieu accueillant et intime privilégiant le confort sans occulter les impératifs de sécurité.

- du mobilier : banquette, baignoire, table d'accouchement multi-positions, meuble de puériculture
- des accessoires : ballon de relaxation, liane de suspension, traversin micro-billes, galette...
- du matériel médical indispensable
- mais aussi... une équipe à votre écoute !

Les sages-femmes du CHR d'Orléans vous proposent des séances de préparation à la naissance et à la parentalité et pourront ainsi vous accompagner dans votre projet. (tél. 02 38 74 41 88 pour prendre rendez-vous).



## La salle nature : pour qui et comment ?

Pour bénéficier de la salle nature il faut :

- en faire la demande lors d'une consultation,
- rédiger avant la fin du 8<sup>ème</sup> mois votre projet d'accouchement qui devra être validé par l'équipe médicale,
- ne pas présenter de contre-indication (ex. diabète, hypertension...) à chaque étape de la grossesse. Même pendant le travail, l'accouchement en salle nature peut être remis en cause à l'apparition d'une contre-indication.



## La prise en charge de la douleur

La sage-femme vous accompagnera et selon vos souhaits pourra vous proposer :

- la déambulation,
- des postures de soulagement,
- des accessoires (ballon qui aide à conserver la mobilité du bassin pendant toute la durée du travail ; liane de suspension),
- un bain pour se détendre,
- des massages,
- des thérapeutiques douces.

Le recours à la péridurale pourra être envisagé mais nécessitera un transfert en salle d'accouchement classique.

## La surveillance du travail

Elle comportera :

- un enregistrement du rythme cardiaque du bébé avec possibilité d'utiliser la télémétrie permettant de déambuler ou de prendre un bain,
- un contrôle du pouls, de la tension et de la température,
- un examen régulier,
- la pose d'un cathéter obturé.

## Les poussées :

La sage-femme et l'aide-soignante vous guideront et vous encourageront pour que vos poussées soient efficaces et votre positionnement adapté à vos besoins.

